

Réf: Dossier 166678

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SKYLA TRAVEL SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY
ZONE 4C, Lot ZONE 4C, Ilot 250

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Avr 2022, et enregistrés au CEPICI le 02 Déc 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKYLA TRAVEL SARL »

Objet : AGENCE DE VOYAGE, PRESTATION ET CONNEXE.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY
ZONE 4C, Lot ZONE 4C, Ilot 250

Dirigeant(s) M GHANDOUR MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06915 du 27/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72302/GTCA/RC/2022 du 27/03/2023

